

La Gazette des Karets

La Gazette des Karets

Réseau tortues Marines Martinique,
Bulletin d'information, N° 13
Juillet 2014



RESEAU TORTUES MARINES MARTINIQUE

Sommaire

- *Tortues en alimentation sur les côtes martiniquaises*

-premiers résultats issus de l'étude du CNRS (IPHC)

- zoom sur le cas d'Aliotis

- *Les tortues marines : des voyageuses qui ne connaissent pas les frontières !*

-plusieurs sites de ponte identifiés pour des tortues luth

-Vénézuéla et Martinique : quel lien ? L'île d'Aves !

-interview d'un marin pêcheur

- *Les tortues marines et les usagers de la mer*

- *Encore des animations !*

Plein d'éléments sur la vie secrète des tortues révélés dans ce nouveau numéro de la Gazette !

Bonne lecture !

Pour toute question ou signalement de tortue morte ou en difficulté,

n'hésitez pas à contacter le Réseau :

06 96 234 235

tortues-marines-martinique@oncfs.gouv.fr

Tortues en alimentation sur les côtes martiniquaises

Premiers résultats issus de l'étude du CNRS

Nous vous disions dans le précédent numéro de cette Gazette des Karets que le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS - IPHC) avait procédé à la pose de balises Argos GPS sur 10 tortues vertes aux Anses d'Arlet et 5 tortues imbriquées au Prêcheur afin de suivre dans le détail leurs déplacements. Ce suivi de plusieurs mois a permis de mieux connaître leur comportement de plongée et l'étendue de leur zone d'alimentation.

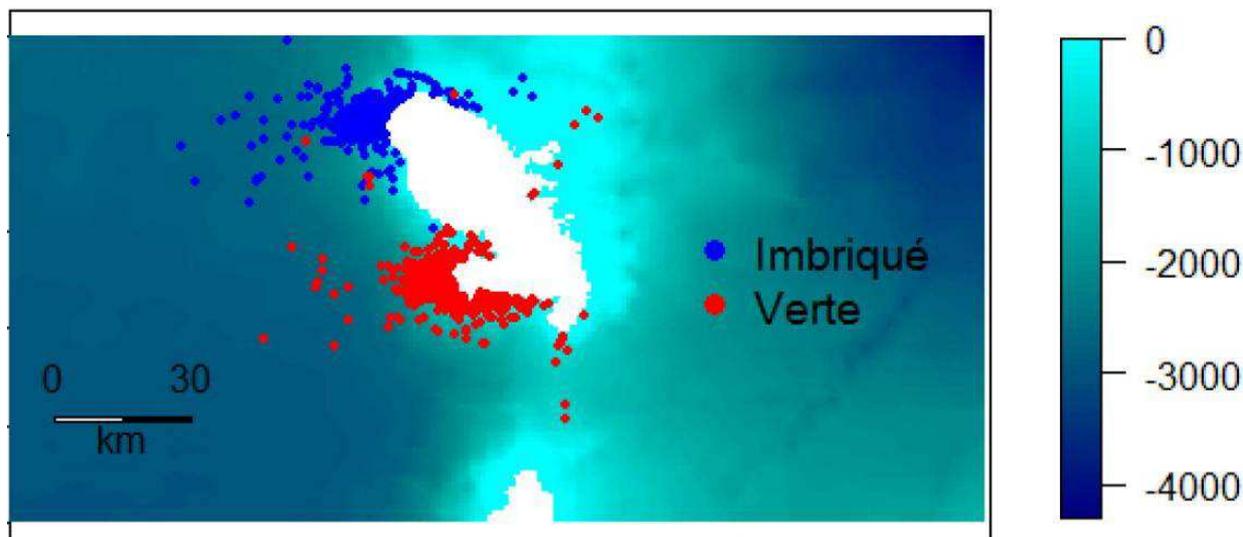
En voici les premiers résultats, sous forme synthétique.

	Tortues vertes (10 individus)	Tortues imbriquées (5 individus)
Durée de plongée	N = 8117 enregistrements	N = 1552 enregistrements
	29 ± 6 minutes	51 ± 6 minutes
	85% des plongées entre 10 et 30 minutes	55% des plongées entre 50 et 70 minutes
	Max = 70 minutes	Max = 70 minutes
Profondeur de plongée	N = 8399 enregistrements	N = 1596 enregistrements
	13 ± 4 mètres	15 ± 4 mètres
	90% des plongées entre 10 et 20 mètres	90% des plongées entre 10 et 20 mètres
	Max = 50 mètres	Max = 80 mètres

Tableau 1 : comparaison des comportements de plongée entre vertes et imbriquées
(source : bilan scientifique CNRS – IPHC 2014)

Il faut garder en tête que les résultats concernant les imbriquées portent sur moins de données que ceux concernant les vertes, compte tenu du nombre d'individus.

Néanmoins, ces résultats préliminaires permettent de déceler des profils de plongée qui semblent différents entre les deux espèces en termes de durée de plongée. Il semblerait que la tortue imbriquée réalise des plongées de durée plus longue que la tortue verte. Par contre, les données montrent qu'elles utilisent les mêmes zones de profondeur, la bande située entre 10 et 20 mètres.



Carte 1 : distribution spatiale des 10 tortues vertes capturées aux Anses d'Arlet et des 5 tortues imbriquées capturées au Prêcheur entre fin septembre 2013 et fin mai 2014 (sachant que certaines balises ont arrêté d'émettre bien avant mai).

Source : bilan scientifique CNRS – IPHC 2014

On constate que les tortues équipées restent globalement dans une zone circonscrite à leur lieu de capture.

Les données montrent que les tortues s'éloignent tout de même des côtes, jusqu'à plus de 30km, nageant ainsi dans des eaux où la profondeur dépasse les 1000m. Ces points ne correspondent pas à un trajet de migration vers les zones de reproduction car elles sont revenues près des côtes ensuite.

Par ailleurs, on voit 5 points rouges un peu hors norme, correspondant au trajet d'une tortue verte s'étant aventurée du côté de la presqu'île de la Caravelle. Nous pensons que cette tortue verte ne s'est pas rendue volontairement dans cette zone... Il s'agit de la tortue Aliotis, nommée ainsi en remerciement au prestataire Aliotis avec qui la mission de captures en mer avait été organisée. Ses péripéties sont détaillées ci-après.

ZOOM SUR LE TRISTE SORT DE LA TORTUE ALIOTIS

Qu'est-ce qu'Aliotis faisait si loin de sa zone d'alimentation habituelle ?

Nous l'avons découvert grâce à l'appel de marins pêcheurs du Vauclin le 09 avril 2014 : elle était en détresse, très certainement ballotée par les courants car dans l'incapacité de plonger. Sa carapace recouverte d'algues montrait qu'elle n'était pas en grande forme depuis un moment déjà.

Les agents du Service Mixte de Police de l'Environnement (SMPE) se sont rendus sur place pour la récupérer.

Dès le lendemain, nous l'avons amenée à la clinique vétérinaire du Lamentin après l'accord du Dr Liabeuf. Un examen détaillé et des radiographies ont alors révélé que son intestin était obstrué par un corps étranger, entraînant la formation de poches d'air, d'où son incapacité à plonger. Son état nécessitait de la garder en observation.

L'IFREMER a répondu à notre sollicitation en nous mettant à disposition un bassin. Pendant un mois, les agents de l'IFREMER se sont relayés pour donner les soins à la tortue aux côtés des vétérinaires. Les traitements antibiotiques et les lavements intestinaux n'ayant pas donné de résultat, les vétérinaires l'ont opérée le 9 mai à la clinique vétérinaire du Robert. Une incision au niveau de la nageoire arrière a permis l'extériorisation du tube digestif et son examen. Malheureusement, la découverte n'a pas été heureuse : une pelote de fil de pêche était incrustée dans la paroi et remontait tout le long du tube digestif. Impossible de l'extraire. L'euthanasie a été la seule issue.



Aliotis en salle de radiographie



Aliotis dans le bassin à l'IFREMER



Aliotis prête pour l'opération



Une partie du fil en nylon ingéré

Triste fin pour cette tortue, malgré tous nos soins et toutes nos tentatives...

Les leçons à en tirer :

- un centre de soins manque cruellement en Martinique,
- un simple fil de pêche peut occasionner la mort d'un individu,
- la participation et l'entraide de tous, membres ou pas du Réseau Tortues Marines, sont les seuls moyens de mener à bien des actions de protection ou de sauvetage.

Un très grand merci aux marins pêcheurs, à l'IFREMER et aux vétérinaires qui se sont alliés à l'ONCFS !

Les tortues marines : des voyageuses qui ne connaissent pas les frontières !

Plusieurs sites de ponte identifiés pour des tortues luth

Comme nous l'avons déjà illustré dans le numéro 11 de la Gazette des Karets, les tortues luth sont de grandes voyageuses et se moquent des frontières. Ce sont des espèces migratrices. Il est communément dit qu'elles reviennent pondre sur leur plage de naissance, mais elles peuvent néanmoins changer totalement d'aire de reproduction et aller à des kilomètres de leur site « habituel ».

L'exploitation des données des dernières années nous apportent de nouveaux éléments confirmant cette hypothèse. En effet, lors des campagnes de suivi de pontes de tortues marines sur les plages de Martinique, les associations Kawan et Reflet d'culture ont identifié 8 tortues luth portant des bagues dont le code commençait par WC, au lieu des habituelles bagues de Martinique dont le code débute par FWI (FWI correspond à French West Indies = Antilles françaises). Ces tortues avaient été baguées en ponte des années auparavant à l'île Carriacou en Grenade pour l'une et en Dominique pour les autres.



MARTINIQUE					ETRANGER		
Date	Source	Commune	Espèce	Bagues	Pays	Lieu	Date
8/6/12	RdC	Ste-Anne	Luth	WC2905	Grenada	Carriacou	13/5/05
29/4/12	Kawan	Ste-Marie	Luth	WC4342	Dominica	Rosalie	15/5/07
19/5/12	RdC	Ste-Anne	Luth	WC5859	Dominica		
18/5/12	Kawan	Ste-Marie	Luth	WC5933	Dominica	La Plaine	30/5/07
13/5/12	Kawan	Ste-Marie	Luth	WC9231	Dominica		
16/6/12	Kawan	Lorrain	Luth	WC9250	Dominica		
22/5/13	Kawan	Ste-Marie	Luth	WC5958	Dominica	La Plaine	9/5/07
16/6/13	Kawan	Ste-Marie	Luth	WC7272	Dominica		

Identification des sites de ponte étrangers utilisés par des luth ayant également pondu sur des plages de la Martinique

Un grand merci à Julia Horrocks, au WIDECAS, au Dominica Sea Turtle Conservation Organization et au KIDO Foundation Inc. de Grenade, nos contacts à l'international grâce à qui nous avons pu pister ces tortues. Preuve que les travaux sur les tortues marines n'ont pas de frontières et qu'une collaboration internationale est primordiale !



Venezuela et Martinique : quel lien ? L'île d'Aves !!!

L'île d'Aves, dépendance du Venezuela, est une île sablonneuse de 375m sur 50m, perdue à 205 km à l'ouest de la Guadeloupe et à 230 km de la Dominique. Elle constitue un site de ponte important pour les tortues vertes, connu de longue date.

Ce qui était peut-être moins connu vient d'être mis en évidence grâce à la collaboration initiée avec le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins : les tortues vertes qui pondent sur cette île migrent pour se nourrir sur les côtes martiniquaises. En tous cas, c'était le cas dans les années 80.

Explications avec l'interview de M. Raphaël Kimper, marin pêcheur du Vauclain (réalisé par M. Laurent Louis-Jean de l'ONCFS)

Dès l'âge de 14 ans, Raphaël Kimper sort en mer pendant les grandes vacances avec un marin pêcheur professionnel. Il se lance dans l'activité de pêche à 16 ans, et comptabilise aujourd'hui 31 ans de métier. Il a pris contact avec l'ONCFS, coordinateur du Réseau tortues marines, via le Comité Régional des Pêches Maritimes et Elevages Marins (CRPMEM) car il détenait des bagues récupérées sur des tortues marines qu'il avait capturées du temps où la pêche était autorisée. Il nous les a remises le 11 février 2014.

D'où viennent les bagues que vous nous avez transmises ?

Il s'agit de bagues qui étaient sur des tortues que j'ai pêchées dans mes filets à tortues entre 1987 et 1991, soit juste avant la fermeture de la pêche à la tortue. Dans le temps on utilisait des filets spéciaux pour capturer les tortues, appelés folles.

Les tortues marines, espèces en danger d'extinction, sont protégées intégralement depuis 1993 en Martinique. En 1995, une campagne de rachat et destruction des folles a été menée par le Comité des Pêches en collaboration avec les marins pêcheurs, la Direction Régionale des Affaires Maritimes et la COOPEMAR.



Ces bagues n'étant pas martiniquaises, nous avons interrogé notre réseau de contacts à l'international : elles proviennent de tortues vertes baguées en ponte sur l'île d'Aves entre 1986 et 1990.

A cette époque, il y avait beaucoup de tortues baguées. Je pensais qu'elles venaient de loin, qu'elles sortaient d'Amérique et venaient en Martinique.

Effectivement, les tortues marines migrent des milliers de kilomètres tout au long de leur vie entre leur zone de reproduction et leur zone d'alimentation.

On les pêchait souvent après la période des avants (décembre-janvier) et on relâchait toutes celles de moins de 80cm de largeur et 100cm de longueur, car elles étaient trop petites et la chair n'avait pas de goût ! D'autres avaient des chairs repoussantes sur le cou et le corps, on les relâchait aussi car on ne savait pas ce que c'était.

Certaines tortues présentent des grosseurs sur la peau. Il s'agit d'une maladie provenant d'un virus, la fibropapillomatose, non transmissible à l'homme mais très infectieuse pour les autres tortues.



Capturez-vous des tortues marines accidentellement aujourd'hui ?

Oui, une fois, une petite karèt morte relâchée en mer. J'ai très peu de tortues dans mes filets. Ils se couchent à plat sur le fond car ils n'ont pas de flotteurs donc les tortues passent au-dessus. Ceux à mailles larges et avec flotteurs restent debout dans l'eau, les tortues y passent la tête et les pattes et s'emmaillent. Je pêche très bien les lambis et les langoustes sans flotteurs et je ne capture pas de tortues. Mes filets à langoustes sont à mailles fines (50 mm) et ne prennent pas de tortues mais pêchent bien la langouste et je les laisse juste une nuit c'est suffisant, plusieurs jours on peut y retrouver plusieurs tortues. Ce sont les filets hauts qui gênent les tortues ! On trouve aujourd'hui de bons filets sans flotteurs à la COOPEMAR.



Afin d'éviter les captures accidentelles de tortues marines dans les filets à langoustes et lambis : utiliser des filets à mailles fines, de faible hauteur et/ou sans flotteurs.

Par ailleurs le respect de la réglementation visant à identifier les filets permettrait d'éliminer les filets abandonnés avec la certitude qu'il ne soit plus utilisé par son propriétaire.

Voyez-vous plus ou moins de tortues qu'avant ?

Les tortues sont toujours là, mais elles sont gênées par le bruit. Je les voyais souvent quand je faisais de la yole, car à voile il n'y avait pas de bruit. Aujourd'hui les scooters et les moteurs de bateau qui vont vite et font du bruit les empêchent de monter respirer en surface ou ils rentrent en collision avec elles de plein fouet.

Une vitesse supérieure à 5 nœuds dans la bande des 300 m expose à une amende de 3 750 € et la suspension du permis. Ces vitesses excessives constituent un danger pour les tortues.



Leur protection est-elle une bonne chose selon vous ?

Oui car elles sont en extinction. On aurait aimé pouvoir avoir une permission de les pêcher 2/3 jours dans l'année mais avec déclaration des tortues tuées aux autorités pour éviter le braconnage et ceux qui mentiraient sur leurs captures. Si on ouvre la pêche ça pourrait induire du braconnage car ici ils ne respectent pas toujours les lois. Certaines personnes choisissent d'aller à Sainte-Lucie pour en manger.

Après avoir failli disparaître, les effectifs semblent en augmentation, mais il s'agit surtout de juvéniles qui ne donnent pas de garantie sur la viabilité de la population car elles ne sont pas en âge de se reproduire et ne l'atteindront peut-être pas ! Elles ne seront adultes qu'arrivées à l'âge de 15 à 20 ans ! Il faut donc continuer à les protéger. Aller en manger à Sainte-Lucie est un comportement irresponsable qui anéantit les efforts consentis par le reste de la population martiniquaise pour préserver cette espèce dans ses eaux et sur son territoire.

Une formation « tortues marines » à l'Ecole de Formation Professionnelle Maritime et Aquacole serait-elle intéressante d'après vous ?

Oui une formation à l'école des pêches serait intéressante pour expliquer aux pêcheurs les interdits et la nécessité de respecter les règles et les ressources comme les tortues.

Une des actions du Plan National d'Actions pour la préservation des tortues marines est de réduire la menace « capture accidentelle » en sensibilisant les marins pêcheurs à des techniques de pêche plus durables concernant les espèces et les ressources marines.

Que pouvez-vous dire de la pêche aujourd'hui ?

C'est un combat ! J'ai encore besoin de travailler pour assurer ma retraite. La pêche au casier par exemple n'est pas rentable. Les pêcheurs sont obligés de multiplier les casiers pour avoir un rendement correct. Avant la tortue était rentable pour les marins pêcheurs spécialisés, une dizaine de restaurants m'achetaient la tortue, elle se consommait beaucoup avant. Vers Sainte-Anne, j'avais une fois pêché avec ma folle 8 tortues le 1^{er} jour puis 10 le second jour, ça me rapportait toujours une monnaie. C'était ma pêche.

Seule une protection rigoureuse des tortues marines et de leurs habitats (terrestres et marins) sur le long terme permettra aux populations de se reconstituer.

Quel autre message voulez-vous transmettre ?

Autre problème, les casiers perdus (quand le cordage est coupé par des moteurs) détruisent beaucoup de poissons. Il faudrait nettoyer les fonds, retirer les casiers et engins perdus.

Le milieu marin et les tortues marines sont sensibles à la pollution. Ne pas jeter de débris en mer tels les sacs plastiques, huiles de moteurs, engins de pêche, mégots, cannettes, eaux usées... Les tortues peuvent ingérer les sacs et fils plastiques et mourir d'occlusion intestinale.



Les tortues marines et les usagers de la mer

Les tortues marines peuplent les océans depuis des millions d'années. Il est important de les respecter et les protéger dans et aux abords de leur milieu principal de vie. Un guide des bonnes pratiques en mer vis-à-vis de ces tortues a été réalisé par l'ONCFS sous forme d'un dépliant « Tortues marines et usagers de la mer ».

Nous remercions le CRPMEM, la DM, le CROSS AG et la DEAL pour leur collaboration.

L'imbriquée
Eretmochelys imbricata, dite karet, a des écailles imbriquées, un bec de faucon et 4 écailles préfrontales. Elle peut s'observer en ponte et sur la côte au niveau des récifs coralliens, où elle se nourrit d'éponges.



La verte
Chelonia mydas a des écailles juxtaposées, un bec arrondi et 2 écailles préfrontales. Devenue très rare en ponte, elle s'observe toute l'année en mer, plutôt sur les zones d'herbiers marins dont elle se nourrit.



La luth
Dermochelys coriacea ne possède pas d'écailles mais une dossière à aspect de cuir. Elle peut s'observer en ponte, mais rarement sur les côtes car c'est une espèce pélagique (pleine mer). Elle mange des méduses.



2 autres en mer
Deux autres espèces ne pondent pas aux Petites Antilles, mais peuvent être aperçues au large:
Caretta caretta, dite caouanne, possède une large tête munie de 5 écailles préfrontales;
Lepidochelys olivacea, la tortue olivâtre, l'une des plus petites avec une carapace de 60 cm.



En cas de capture accidentelle, de tortue marquée, blessée, morte ou échouée, contacter l'ONCFS 0696 234 235 ou le CROSS-AG 0596 70 92 92 / VHF 16

Les tortues marines, reptiles migrateurs, font partie des espèces emblématiques qu'il nous est encore possible en Martinique de voir pondre sur nos plages et nager dans nos eaux.

Après avoir failli disparaître, les effectifs semblent en augmentation, mais il s'agit surtout de juvéniles et les populations ne sont pas assez stables pour survivre sans un effort de chacun!

Un réseau de bénévoles, d'associations, d'agents de l'état et des collectivités, de pêcheurs, de plongeurs... piloté par la DEAL, coordonné par l'ONCFS et soutenu par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, œuvre pour leur préservation.



Tortues marines et usagers de la mer

Sé matjoukann-nou, Fok nou pwotéjé yo !

C'est notre patrimoine, protégeons-le !



Pour nous joindre: tortues-marines-martinique@oncfs.gouv.fr
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
5 rue de la Dorade - Anse à l'Âne 97229 Les Trois-Ilets

Ce papier répond aux normes nouvelles sur les forêts durablement protégées. Ne pas jeter sur la voie publique.

©2014 - RÉALISATION : CF ONCFS (0596 71 84 36) - MISE EN PAGE : L.Louis/leary/ONCFS
Crédits photos et illustrations : J.Baize, R.Chichou, V.Montes, D.Laffitte, C.Lévesque, L.Louis/leary, P.Boyer, T.Boyer

Choisir les bons engins de pêche

Des centaines de captures accidentelles, très et trop souvent meurtrières, sont dues :

- aux filets de fonds en majorité
- aux cordages de casiers
- aux hameçons des lignes et palangres

Les tortues y restent coincées et meurent de blessures, étranglement ou noyade.

Les solutions :

- utiliser le filet droit au lieu du trémail
- favoriser la nasse plutôt que le filet
- ajuster les longueurs de cordage
- réduire la hauteur des filets
- diminuer les temps de calée
- privilégier l'hameçon circulaire
- récupérer les engins perdus en mer
- pêcher le lambi avec un filet sans tresse flottante ou flotteurs

Le trémail et la senne de plage peuvent entraîner des dégradations des ressources marines. Limiter leur utilisation permet de préserver le milieu marin et bénéficie à la pêche.



Tortue imbriquée dans un trémail de fond

Agir en éco-marin

Ne pas jeter de débris en mer ou aux abords : sachets plastiques, mégots, cannettes, eaux usées, huiles de moteur...

Les sacs plastiques se confondent avec les méduses, nourriture de certaines tortues qui les ingèrent et meurent étouffées.



Sachet plastique



Méduse

Les tortues sont sensibles (maladies, carences...) à la dégradation et la pollution de leur habitat. Opter plutôt pour des cabas réutilisables et jeter tous déchets dans des poubelles.

Éviter les éclairages nocturnes sur les plages : les tortues adultes et nouveau-nées sont désorientées et dérangées par les lumières artificielles.

Ne pas réduire l'espace de ponte des tortues : les tortues ont besoin des plages et arrières-plages pour pondre; il est important de ne pas les encombrer d'objets et de regrouper le matériel de pêche et de plaisance.



Respecter la réglementation

SONT INTERDITS :
(Article ministériel du 14 octobre 2005)
la destruction, la capture, la perturbation, le transport, la vente ou l'achat des tortues marines, des œufs et des nids, ainsi que la dégradation de leur milieu de vie.

Vivante ou morte, toute tortue capturée doit être relâchée en mer !

Tout contrevenant risque jusqu'à 22 500 € d'amende, 1 an d'emprisonnement et la saisie du matériel selon le Code rural.

Réduire sa vitesse aux abords des côtes
Les tortues peuvent être heurtées et blessées par les engins à moteurs en surface.
Une vitesse supérieure à 5 nœuds dans la bande des 300 m expose à 3750 € d'amende et la suspension du permis.

Avoir les bons gestes

Une tortue s'observe à distance

En mer : ne pas la déranger, la toucher ou la poursuivre.

En ponte : ne pas déranger, toucher, éclairer une tortue ou son nid.

Nouveau-nés : ne pas les déranger, les toucher, les éclairer ou les collecter. Un trajet sur le sable est nécessaire à leur bon développement.



Il est en cours de distribution au sein du Réseau et des organismes et acteurs concernés par le milieu marin et disponible dans nos locaux aux Trois-Ilets.

Encore des animations !

Ce début d'année 2014 a été fructueux en termes d'animations sur les tortues marines.

Nous comptons désormais de nombreux acteurs et collaborateurs pour ces activités. Le Carbet des Sciences et l'association Surfrider sont venus gonfler nos rangs, en plus de l'association Reflet d'Culture et de l'Office National des Forêts. Tous travaillent aujourd'hui ensemble, sous la coordination de l'ONCFS, pour proposer des animations scolaires et grand public de qualité et adaptées à la demande.

En plus des animations en milieu scolaire, nous avons tenu un stand tortues marines pour la semaine du développement durable au centre commercial de la Galléria au Lamentin, du 02 au 05 avril, puis pour le Salon des Métiers, de l'Industrie, des Loisirs nautiques et de l'Environnement (SMILE) à la capitainerie du Marin, du 02 au 04 mai 2014.

De nombreux visiteurs ont ainsi pu en apprendre davantage sur les tortues marines et se familiariser aux nouveaux outils de communication mis en place notamment par le Carbet des Sciences, tels des jeux de mémoire et de logique. D'autres jeux et outils de communication sont à venir...

La prochaine année scolaire se profile à l'horizon : n'hésitez pas à solliciter le Réseau Tortues Marines si vous désirez organiser une journée ou demi-journée d'animation gratuite sur les tortues marines dans votre établissement!

Rédaction et mise en page : Emilie Dumont-Dayot
Laurent Louis-Jean
(ONCFS)